

Conditions générales de courtage – Holidu Hosts GmbH

Les Conditions Générales de Vente suivantes s'appliquent au courtage de location de maisons de vacances par Holidu Hosts GmbH («Holidu Hosts»), dont le siège est à Munich. Elles règlent le rapport de droit entre le client et Holidu Hosts en tant qu'agence de location de maisons de vacances.

1. Domaine d'application des CGV

Les présentes Conditions Générales de Courtage s'appliquent exclusivement au courtage locatif d'un appartement ou d'une maison de vacances (« logement de vacances ») au client. Entre le client et le propriétaire (« bailleur »), Holidu Hosts agit exclusivement en tant qu'intermédiaire. Ainsi, un contrat de courtage dont le contenu concerne seulement la location correcte du logement de vacances est conclu entre Holidu Hosts et le client. En cas de réservation, le contrat concernant le séjour (contrat de location) est exclusivement conclu entre le client et le propriétaire. Nous renvoyons aux Conditions Générales de Vente du propriétaire. Les prétentions du client sur la base du contrat de location existent exclusivement à l'égard du propriétaire et peuvent être uniquement revendiquées à l'encontre de celui-ci. Ainsi, Holidu Hosts est uniquement chargée du courtage en bonne et due forme du logement de vacances. De plus, Holidu Hosts est à la disposition du client en tant qu'interlocuteur en cas d'éventuelles questions ou problèmes.

2. Conclusion du contrat

Le client propose de manière ferme à Holidu Hosts, en tant que courtière, sur la base de la description du logement de vacances, la conclusion d'un contrat de courtage et la conclusion d'un contrat avec le propriétaire. Cette proposition peut être soumise à l'oral, par écrit, par téléphone, par fax ou par voie électronique (e-mail, Internet). En cas de réservation électronique, Holidu Hosts confirme l'arrivée de la réservation par voie électronique. Le contrat de courtage est conclu par l'acceptation de l'offre par Holidu Hosts, le contrat de location par l'acceptation de l'offre par le propriétaire. Le client est informé de la conclusion du contrat de location et du contrat avec le propriétaire par la confirmation de réservation.

3. Paiements, caution

3.1 Le paiement à Holidu Hosts et l'échéance des prestations au titre du contrat de location se fondent sur les Conditions Générales de Vente de Holidu Hosts. Le client reconnaît que les conditions de paiement de Holidu Hosts peuvent être différentes des conditions de paiement communiquées sur les portails de réservation.

3.2 Le paiement du prix de la location doit être effectué selon les conditions énumérées et acceptées lors de la procédure de réservation.

3.3 Si des paiements du prix de la location sont effectués à Holidu Hosts, Holidu Hosts agit expressément en tant que mandataire de recouvrement du propriétaire.

3.4 Le montant de la caution à verser par le client au propriétaire est indiquée dans la confirmation de réservation et doit être payée sur place en espèces. En général, elle est reversée au client le dernier jour du séjour. Si des contre-prétentions (par exemple en cas de dégradation de l'inventaire) doivent être vérifiées, elles doivent l'être au plus tard 14 jours après la fin du séjour. Les coûts dépendant de la consommation qui, malgré échéance, n'ont pas été payés par le client, peuvent être déduits de la caution par le propriétaire.

3.5 Les charges variables dépendantes de la consommation, comme l'électricité, l'eau ou le chauffage du logement de vacances, seront payées sur place le dernier jour du séjour, directement au propriétaire ou à son mandataire.

3.6 Si des paiements échéants pour la location ne sont pas effectués par le client malgré rappel et fixation d'un délai raisonnable ou s'ils ne sont pas effectués en respect des délais, Holidu Hosts est autorisée à résilier elle-même et au nom du propriétaire le contrat et à facturer au client les frais de résiliation en respect du paragraphe 4.

4. Résiliation du client

4.1 Le client peut résilier la location du logement de vacances et le contrat de courtage à tout moment avant le début du séjour. Si le client résilie le contrat, Holidu Hosts a le droit au paiement d'une indemnité en respect de ses Conditions Générales de Vente. Les paiements des frais de résiliation doivent être faits, sous réserve d'accords divergents, à Holidu Hosts en tant que mandataire de recouvrement du propriétaire.

4.2 Si aucune condition de résiliation du propriétaire n'est mentionnée dans le contenu du contrat avec le client, Holidu Hosts peut exiger, au nom du propriétaire, une indemnité raisonnable pour ces mesures prises ou pour les frais en vertu de ce paragraphe. Le montant de l'indemnité s'oriente sur le prix de la location moins le montant des dépenses économisées habituellement par le propriétaire et par Holidu Hosts et moins le montant qu'il peut obtenir par une autre utilisation possible des prestations. Les conditions d'annulation énoncées et acceptées par le client au cours du processus de réservation s'appliquent.

Le client reconnaît que Holidu Hosts, au nom du loueur, a le droit d'annuler les réservations qui n'ont pas été entièrement payées dans les délais indiqués et acceptés par le client au cours du processus de réservation. Le client reconnaît que les acomptes déjà versés ne sont pas remboursables conformément à la politique d'annulation.

5. Animaux domestiques

Il est uniquement possible d'apporter des animaux domestiques s'ils sont prévus dans la description du logement de vacances et sur accord écrit préalable. Le propriétaire est autorisé à facturer au client des coûts indiqués au préalable pour un animal domestique ou à exiger une caution. Toutes les cautions sont indiquées dans la description du logement et dans la confirmation de réservation.

6. Horaires d'arrivée et de départ, empêchements

6.1 Holidu Hosts indique les horaires minimum et maximum d'arrivée dans la confirmation de réservation. Le client ne peut prétendre à occuper le logement de vacances en dehors des horaires mentionnés dans la confirmation de réservation.

Les accords relatifs à une occupation plus tôt ou plus tard doivent avoir lieu par écrit entre le propriétaire et le client avant le début du séjour.

6.2 En cas de retard à son arrivée, le client doit informer immédiatement Holidu Hosts, le propriétaire ou le mandataire local de celui-ci. Les coûts d'hébergement ou les autres coûts causés par une arrivée tardive du client sont à la charge du client, à moins qu'ils n'aient été causés par une violation d'obligation du fait du propriétaire ou de Holidu Hosts.

6.3 Le logement de vacances doit être vidé à l'heure indiquée dans la confirmation de réservation ou dans les documents de voyage et doit être laissé rangé et propre. La clé doit être remise à la personne désignée ou au propriétaire.

7. Traitement du logement de vacances par le locataire, résiliation extraordinaire par le propriétaire

7.1 Le logement de vacances doit être uniquement occupé par les personnes indiquées dans le contrat. Les enfants, les nourrissons et les bébés doivent également être mentionnés comme personnes individuelles. En cas de suroccupation, Holidu Hosts est autorisée à exiger, le cas échéant, une rémunération supplémentaire pour la période de la suroccupation. Le propriétaire est également autorisé à demander le départ des personnes excédentaires.

7.2 Le client est tenu de traiter le logement de vacances avec soin à l'égard du propriétaire. L'inventaire doit être utilisé uniquement dans le cadre d'une utilisation conforme, et les instructions d'utilisation ainsi que les remarques des documents de location doivent être précisément respectées.

7.3 Le client doit signaler immédiatement au propriétaire tout défaut et toute dégradation survenant pendant la durée du séjour. Le client est responsable au nom de la loi des dommages qu'il a causés sur le logement de vacances en tant que locataire. Il doit vérifier la validité de son assurance responsabilité civile privée à l'étranger et prouvera la souscription d'une telle assurance sur demande. À son arrivée, le locataire doit vérifier, dans son propre intérêt, le terrain, le logement et l'inventaire quant à d'éventuelles dégradations.

7.4 Le client est tenu, en cas d'éventuelles dégradations, d'effectuer tout ce qui est possible, dans le cadre de l'obligation légale de minimisation des dommages, pour contribuer à l'élimination du dommage et pour réduire au minimum les éventuelles dégradations.

7.5 Le propriétaire peut résilier le contrat à titre extraordinaire si le nombre d'hôtes est trop important. Il peut également résilier le contrat après le début du séjour sans préavis si le client, malgré un rappel à l'ordre, se comporte de manière contraire au contrat de telle sorte qu'une poursuite du rapport contractuel jusqu'à la date de fin convenu ou jusqu'à écoulement d'un délai de préavis est inacceptable pour lui ou s'il se comporte de manière fortement contraire au contrat. Cela s'applique notamment si, malgré un rapport à l'ordre, le logement de vacances est occupé de manière contraire au contrat ou si le logement continue à être occupé par un trop grand nombre de personnes ou si le règlement intérieur est violé malgré un rappel à l'ordre ou si le logement de vacances est fortement endommagé par le client de manière dolosive ou gravement négligente ou si des animaux domestiques non autorisés ont été apportés dans le logement de vacances. Le propriétaire conserve alors le droit au prix de la location moins le montant des frais économisés et, le cas échéant, moins les remboursements nécessaires par les prestataires ou les avantages correspondants auxquels il ne peut pas prétendre en raison du changement d'utilisation.

8. Obligations des clients

8.1 Le client est tenu de signaler immédiatement au propriétaire sur place les dégradations survenant et de demander des mesures correctives. Si le client omet volontairement de signaler une dégradation, le prix de la location ne sera soumis à aucune réduction. Le propriétaire peut refuser toute mesure corrective si celle-ci requiert des efforts déraisonnables. Il peut procéder à une mesure corrective en mettant à disposition un logement de vacances de valeur équivalente ou supérieure.

8.2 Si l'utilisation du logement de vacances est considérablement perturbée en raison d'une dégradation et si le propriétaire ne procède à aucune mesure

corrective dans un délai raisonnable fixé par le client, le client peut résilier le contrat. Il n'est pas nécessaire de fixer un délai si la mesure corrective est impossible ou si elle est refusée par le propriétaire ou son mandataire ou si la résiliation immédiate du contrat est justifiée par un intérêt spécifique du client.

9. Responsabilité de Holidu Hosts, restriction de la responsabilité

9.1 Holidu Hosts décline toute responsabilité pour l'exécution et la fourniture correctes des prestations et ne fournit aucune promesse quant à l'adéquation et la qualité des prestations de location présentées. Seule la responsabilité du propriétaire peut être engagée en tant que partenaire contractuelle du client. Cela ne s'applique pas si les circonstances laissent à penser que Holidu Hosts prend en charge de telles prestations selon sa propre responsabilité au sens du § 651a alinéa 2 BGB. Holidu Hosts ne garantit pas non plus la disponibilité du logement de vacances.

9.2 Holidu Hosts verra uniquement sa responsabilité engagée pour le courtage correct et les conseils au client. Les informations sur les prestations de courtage reposent exclusivement sur les informations des différentes prestations envers Holidu Hosts et ne constituent ainsi pas des promesses de Holidu Hosts envers le client. Holidu Hosts ne donne au client aucune garantie et ne fait aucune promesse quant à l'exactitude, l'intégralité et l'actualité des informations des partenaires contractuels du client.

9.3 La responsabilité contractuelle de Holidu Hosts en tant que courtière est, à l'exception des dommages reposant sur une atteinte à la vie, au corps ou à la santé, limitée, si un dommage n'a été causé de manière ni dolosive ni gravement négligente et si Holidu Hosts est seule responsable d'un dommage en raison de la responsabilité d'un agent d'exécution, par séjour et par client au triple du prix de la location. Pour toutes les prétentions d'indemnisation adressées à Holidu Hosts au titre d'une action non autorisée ne reposant pas sur un dol ou une négligence grave, Holidu Hosts verra sa responsabilité engagée pour les dommages matériels à hauteur du triple du prix de la location par séjour et par client.

10. Renvois aux obligations de passeport, visa et de santé

Holidu Hosts décline toute responsabilité pour les informations relatives aux obligations officielles de passeport, de visa et de santé. Si Holidu Hosts met ses informations à disposition sur le site Internet, Holidu Hosts ne fournit aucune promesse ou garantie quant à l'exactitude, l'intégralité et l'actualité de ces informations. Ainsi, la responsabilité de Holidu Hosts est exclue. Chaque client est lui-même responsable du respect des directives importantes concernant son séjour (directives de santé, obligations de passeport et de visa, directives relatives aux devises, dispositions de douane). Le client est également chargé de se procurer et d'apporter tous les documents de voyage nécessaires.

11. Revendication de prétentions et prescription

11.1 Les prétentions pour cause de fourniture non contractuelle des prestations doivent être soumises par le client sous un mois après la date contractuelle prévue de fin de séjour auprès de Holidu Hosts. La revendication est possible envers Holidu Hosts à l'adresse indiquée ci-dessous, elle sera ensuite transmise au propriétaire. Après écoulement du délai, le client peut uniquement revendiquer des prétentions s'il n'a pas pu respecter le délai de manière prouvée, sans que cela ne relève de son fait.

11.2 Les prétentions contractuelles d'indemnisation du client pour cause de dommages matériels ou d'atteinte au patrimoine à l'encontre de Holidu Hosts seront prescrites sous un an si un tel dommage du client ne repose ni sur une violation gravement négligente de Holidu Hosts ni sur une violation dolosive ou gravement négligente d'un agent d'exécution ou d'un représentant légal de Holidu Hosts. La prescription commence à la fin de l'année au cours de laquelle la prétention est survenue et au cours de laquelle le client prend connaissance des circonstances motivant la prétention contre Holidu Hosts ou dont il aurait dû prendre connaissance sans négligence grave. Toutes les prétentions pour action interdite et les prétentions de dommages-intérêts en cas de dommages physiques sont soumises au délai légal de prescription.

12. Protection des données

Les données personnelles que le client met à la disposition de Holidu Hosts sont traitées de manière électronique et utilisées en conséquence si cela est nécessaire pour la motivation, l'exécution ou la fin des contrats avec le client et pour l'encadrement du client. Pour la collecte, le traitement et l'utilisation des données personnelles, Holidu Hosts respecte les dispositions de la loi BDSG (Loi fédérale sur la protection des données). À tout moment, le client peut exiger des renseignements sur ses données enregistrées chez Holidu Hosts et demander leur modification ou leur suppression. Par un message à support@holidu.com, le client peut également refuser l'utilisation ou le traitement de ses données à des fins publicitaires, d'étude de marché ou de sondage. Les données du client ne seront pas transmises à des tiers sans autorisation.

13. Clause salvatrice, droit applicable, renvoi au règlement en ligne des litiges

13.1 La caducité de certaines dispositions du contrat de courtage n'entraîne pas la caducité de l'ensemble du contrat. La caducité du contrat de location n'affecte pas la validité du contrat de courtage.

13.2 Seul le droit allemand s'applique à ce contrat de courtage. Si le client est un commerçant ou une personne morale de droit privé ou de droit public ou une personne domiciliée ou qui réside habituellement à l'étranger ou dont le domicile ou le lieu de résidence habituel est inconnu au moment de la soumission de la plainte, la juridiction compétente convenue est le siège de Holidu Hosts.

13.3 Règlement en ligne de litiges : La Commission européenne met à disposition une plateforme de règlement en ligne de litiges pour le règlement extrajudiciaire de litiges en vertu du droit des consommateurs que vous trouverez ici <http://ec.europa.eu-consumers/odr>.

Exploitant du portail en ligne et de l'agence de location de logements de vacances:

Holidu Hosts GmbH

Directeurs généraux : Johannes Siebers, Michael Siebers

Riesstr. 24 80992 Munich

Enregistrée sous le numéro HRB 227317

N° de TVA intracommunautaire Selon § 27a UStG : DE307515892

Tél. : +49 (0) 89 21540286

E-mail : support@holidu.com

Caractéristiques essentielles de la prestation de service : Agence de voyages,
assurance responsabilité civile d'agence de voyages :

Domaine d'application spatiale de l'assurance responsabilité civile : monde entier

Le droit allemand s'applique au contrat de courtage (voir chiffre 13.2 des CGV)

©2024 Holidu Hosts GmbH